

DÉCLARATION DE SINISTRE AVEC RÈGLEMENT DIRECT AU RÉPARATEUR

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE

Nom _____

Gestionnaire _____

L'ASSURÉ(E)

Nom, Prénom _____

Adresse _____

LE VÉHICULE ASSURÉ

Marque _____ Type _____ N° de série du type _____

Immatriculation _____ Année _____ Kilométrage _____

Numéro de police d'assurance F _____ / _____

Véhicule susceptible de récupérer la TVA Oui Non

Franchise à régler par l'assuré, montant _____

LE SINISTRE

Survenu à _____ Date _____ Heure _____

Identité conducteur _____

Motif déplacement _____

Circonstances du sinistre _____

Dommmages Pare-brise Lunette Optique D Optique G
 Glace latérale D Glace latérale G Autre (à préciser) _____

L'assuré(e) déclare par la présente avoir été victime d'un sinistre bris de glace, conformément aux renseignements ci-dessus. Il certifie être titulaire de la «garantie bris de glace», que cette garantie n'est pas suspendue et que le contrat n'est pas résilié pour quelque cause que ce soit, notamment pour non paiement de prime. Il reconnaît être averti qu'en cas de fausse déclaration, le tiers payant ne saurait s'appliquer et que dans ce cas, il s'engage à régler au réparateur tout ou partie des sommes dues selon la facture jointe, et ce, à la première demande de la part de ce dernier.

L'assuré(e) mandate le réparateur _____ à réaliser toutes les formalités de déclaration de sinistre auprès de la Société d'assurance désignée ci-dessus dans le cadre de l'application de la garantie «bris de glace», dont le montant est de _____ euros, selon la facture N° _____ en date du _____

L'assuré(e),
Certifié exact, Bon pour pouvoir

Fait à _____ le _____
Signature

Le Réparateur
Bon pour mandat,

Signature